

Gouvernance de crise, recomposition socio-économique et résilience en Ville de Goma de janvier 2025 à avril 2026

Crisis governance, socio-economic recomposition and resilience in the City of Goma from January 2025 to April 2026

Marcel Kazadi Mwin Kasheb¹, Norbert Kasereka Siviri*² et Gerlas Paluku Kisonia²

Résumé

Depuis janvier 2025, Goma est placé sous l'occupation de la coalition AFC/M23, soutenue par les Forces rwandaises de défense. Par ce papier, l'on analyse les modalités et les conséquences de cette occupation sur les structures de gouvernance, le tissu économique et les dynamiques sociales urbaines entre janvier 2025 et mars 2026. Cette étude met en lumière la mise en place d'une administration hybride par l'occupant cooptant les agents techniques de l'État tout en instaurant une fiscalité parallèle recentrée sur le lac Kivu et la frontière rwandaise, avec une traçabilité accrue des ressources minières pour le Rwanda. Ce faisant, les populations locales développent des stratégies de résilience oscillant entre normalisation de l'occupation et résistance discrète. Cette recherche contribue à renouveler les approches sur la gouvernance des espaces contestés en contexte de guerre urbaine prolongée.

Mots-clés : AFC/M23 ; gouvernance hybride ; économie informelle ; résilience urbaine.

Abstract

Since January 2025, Goma has been under the occupation of the AFC/M23 coalition, supported by the Rwandan Defense Forces. This paper analyzes the nature and consequences of this occupation on governance structures, the economic fabric, and urban social dynamics between January 2025 and March 2026. This study highlights the establishment of a hybrid administration by the occupying force, which co-opted technical state officials while implementing a parallel tax system focused on Lake Kivu and the Rwandan border, with increased traceability of mineral resources for Rwanda. In doing so, local populations develop resilience strategies that oscillate between normalizing the occupation and discreet resistance. This research contributes to renewing approaches to the governance of contested spaces in the context of prolonged urban warfare.

Keywords : AFC/M23; hybrid governance; informal economy; urban resilience.

¹ Université de Goma, Sciences Juridiques, Politiques et Administratives

² Université Catholique du Graben, Sciences Juridiques, Politiques et Administratives

* Auteur correspondant : sivirichico@gmail.com

Introduction

Depuis la fin des années 1990, l'Est de la RDC constitue l'épicentre de conflits complexes mêlant luttes de pouvoir, rivalités ethniques et exploitation des ressources naturelles. Cette région, riche en minéraux stratégiques, attire de nombreux groupes armés nationaux et internationaux y compris les armées nationales de certains pays cas du Rwanda, de l'Ouganda, etc., engendrant des souffrances humaines considérables et des déplacements massifs de population. En novembre 2024, on dénombre 6,9 millions de déplacés internes dans cette région, tandis que des groupes comme les Forces démocratiques alliées, les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda et le Mouvement du 23 mars continuent à défier l'autorité de l'État (Kwete et al., 2026).

La crise politique dans l'Est de la RDC a franchi le point d'inflexion majeur dans l'histoire de tous les conflits connus en RDC. Les Villes de Goma, fin janvier 2025, puis Bukavu, deux semaines plus tard, sont tombées aux mains du groupe rebelle M23 occupant progressivement plusieurs territoires de l'Est du pays notamment, les territoires Uvira, Masisi, Sake, Kalehe, Nyabibwe, Kamanyola et Ruzizi Plain (Mesa & Lucien, 2025). En prenant le contrôle de ces villes stratégiques, le M23 cherche à étendre son emprise sur le territoire en faisant pression sur Kinshasa pour peser dans d'éventuelles négociations politiques, en inversant le rapport de force militaire et en forçant le gouvernement à discuter avec des rebelles qu'il refusait auparavant de reconnaître (AVSI, 2025).

En effet, depuis plusieurs mois, Goma est occupé par l'AFC/M23. Cette emprise a plongé la Ville dans un climat d'angoisse permanent marqué par des pénuries généralisées, une paralysie d'activités économiques et une insécurité croissante transformant Goma en une zone de conflit où la peur et l'incertitude contraignent les habitants à une coexistence difficile avec la situation. Cette occupation prolongée exacerbe une crise humanitaire, économique et sécuritaire déjà alarmante.

Si la littérature existante abonde sur les dynamiques de prise des villes par des groupes armés en contexte de guerre, notamment, l'étude de V. Boege, A. Brown, K. Clements, et A. Nolan (2009), Christoph N. Vogel (2025), Gillian Mathys (2025), Martin Doeverspeck, Theresa Hubner, Kaganda Mulume-Oderhwa et Nene Morisho (2026), etc., elle traite moins des processus d'administration territoriale et de gouvernance urbaine par

des acteurs non étatiques sur le long terme, particulièrement dans un espace urbain dense, connecté et historiquement rebelle.

Au regard de ce fait, cette étude s'articule autour de l'interrogation suivante : Comment, en l'absence de l'État central, se recomposent les systèmes de gouvernance, les structures économiques et les stratégies de survie des populations locales à Goma occupé depuis janvier 2025 ? À cette question, semblerait-il que l'occupant aurait mis en place une administration hybride qui, sans remplacer complètement l'appareil d'État, en coopte les agents techniques tout en instaurant une gouvernance sécuritaire et une fiscalité illicite visant à ancrer son autorité. L'économie de Goma s'est largement informatisée et régionalisée, se recentrant sur le lac Kivu et la frontière rwandaise, avec une augmentation d'activités de traçabilité des ressources minières et une marginalisation de grandes entreprises liées à l'ancien régime. Suite à cette situation incertaine, la population, presque abandonnée, développerait des stratégies de résilience fondées donc sur la normalisation pragmatique de l'occupation pour assurer sa survie quotidienne, tout en maintenant des formes de contestation discrètes et une loyauté fluctuante entre les autorités occupantes et les groupes armés résiduels.

L'objectif poursuivi par l'étude demeure d'analyser les modalités de gouvernance et les conséquences de l'occupation de Goma sur ses structures de gestion, son tissu économique et les dynamiques sociales urbaines entre janvier 2025 et avril 2026. L'intérêt de cette recherche est triple. Sur le plan scientifique, cette étude contribue à renouveler les approches au sujet des guerres civiles et les villes en conflit en se focalisant sur la phase de consolidation administrative d'un groupe armé dans un centre urbain. Sur le plan opérationnel et politique, les résultats peuvent éclairer les stratégies des acteurs humanitaires intervenant dans un contexte d'occupation complexe ainsi que les réflexions des décideurs nationaux et internationaux sur les modalités d'un éventuel retour de l'État ou d'un processus de paix. Sur le plan des études urbaines, notre réflexion offre un cas d'étude rare sur la résilience d'une métropole frontalière face

à l'effondrement de son cadre institutionnel habituel surtout dans une situation de « non-Etat »³ comme la RDC.

Pour analyser la dynamique de l'occupation de la Ville de Goma par le M23, cette recherche mobilise une méthodologie rigoureuse (Kazadi Mwin Kasheb, 2015, p. 163-173) combinant analyse fonctionnelle (Otemikongo Mandefu Yahisule, 2025), approche stratégique (Matumba Mipanga, 2018), méthode historico-diplomatique (Verhaegen, 1974) et analyse juridique (Portier, 1984). La collecte des données a privilégié une approche qualitative (Devin, 2016), s'appuyant sur des documents, des entretiens semi-directifs auprès de 15 enquêtés (5 scientifiques, 5 membres de la société civile, quatre opérateurs économiques et un agent de l'administration). À cela s'ajoute l'observation participante durant la recherche. Les données ont été traitées par analyse de contenu.

Délimitée spatialement à la Ville de Goma et à sa périphérie immédiate (territoire de Nyiragongo), l'étude inclut les axes frontaliers avec le Rwanda (Grande Barrière, Petite Barrière) et le port de Goma sur le lac Kivu. Sur le plan temporel, elle couvre la période allant de janvier 2025 (prise de la ville) à avril 2026. Du point de vue thématique, notre étude se concentre sur trois aspects précis : (1) la gouvernance administrative et sécuritaire, (2) les transformations économiques et fiscales, et (3) les stratégies de résilience sociale. L'analyse se focalise sur les interactions entre l'autorité occupante (AFC/M23 et RDF), les acteurs économiques locaux, la société civile et la population civile. Outre l'introduction et la conclusion générale, l'article est structuré en trois sections. La première présente la genèse et la mise en place de l'occupation. La deuxième analyse l'économie de la population de Goma sous tutelle. La troisième esquisse les stratégies sociales et civiles de résilience.

1. Genèse et mise en place de l'occupation de la Ville de Goma

L'occupation de Goma par l'AFC/M23 en janvier 2025 constitue un tournant majeur dans l'histoire des conflits de l'Est de la RDC. Cette section retrace les origines et les modalités de cette occupation, en insistant sur les spécificités de la deuxième phase du M23, sur l'architecture de la gouvernance mise en place par l'occupant et sur la gestion sécuritaire qui

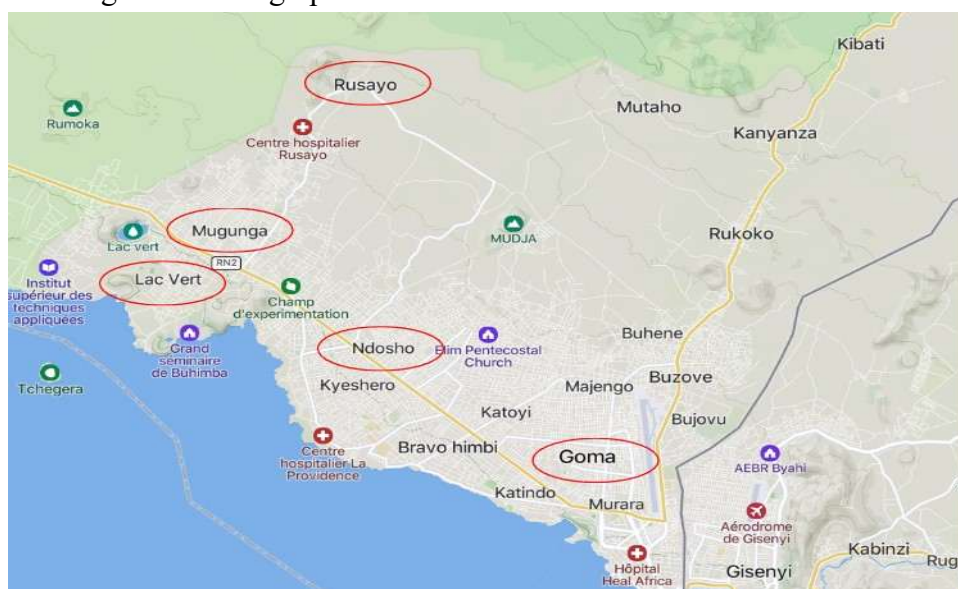
³ C'est le fait de constater un Etat qui a failli à toutes ses missions, même les plus régaliennes.

en découle. L'analyse montre comment un groupe armé, bénéficiant d'un soutien extérieur déterminant, a su s'imposer durablement dans un espace urbain stratégique en instaurant une administration de fait.

1.1. De la prise de la Ville de Goma à l'installation de l'administration

Située au Sud de l'équateur, approximativement à 1°41' de latitude Sud et 29°14' de longitude Est, la Ville de Goma est limitée au Nord par le Territoire de Nyiragongo, au Sud par la Province du Sud-Kivu, à l'Ouest par le Territoire de Masisi et à l'Est par le Rwanda. Elle s'étend sur 66,824 km², soit 11 % de la superficie de la Province du Nord-Kivu (Baguhe Binyenye, 2018). Bâtie au pied des volcans Nyiragongo et Karisimbi, la Ville est entièrement couverte de sols volcaniques avec un relief peu accidenté. Son altitude varie entre 1 401 m au bord du lac Kivu et 2000 m à la jonction avec la Collectivité de Bukumu (Baguhe Binyenye, 2018). Sur le plan géographique et géospatial, la Ville de Goma se présente comme suit :

Figure 1. Cartographie de la Ville de Goma



Source : Rapport, Evaluation Rapide Multisectorielle (ERM) : 5802, Ville de Goma : Aires de sante de Baraka, Mugunga, Mugunga 3 et Buhimba et en territoire de Nyiragongo : Aires de sante de Munigi et Kanyaruchinya, du 14 au 17 avril 2025, Dutch Relief Alliance, Goma, 2025, p.01.

Le M23, dernier avatar des groupes armés des Kivus, est apparu au Nord-Kivu après la mutinerie de Bosco Ntaganda, dirigeant du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) et Général de l'armée

congolaise poursuivi devant la Cour pénale internationale pour crimes de guerre et contre l'humanité (Vircoulon, 2013). La rébellion du M23 trouve son origine dans la mutinerie d'anciens combattants du CNDP intégrés au sein des Forces armées de la RDC. Les tentatives du gouvernement dès septembre 2010 de déployer ces commandants hors des Kivus se heurtèrent à leur opposition invoquant des préoccupations sécuritaires et la discrimination anti-tutsi (Radio Okapi, 2010).

L'origine du M23 remonte en avril 2012 à la suite des tensions qui aboutirent à une mutinerie. Le 6 mai, les mutins annoncèrent la création du M23 exigeant la mise en œuvre de l'Accord du 23 mars 2009. Le mouvement, fort de 1 500 à 2 500 éléments, lança une offensive en juillet, s'emparant de Bunagana et de Rutshuru et menaçant Goma (Stearns, 2012). La prise de Goma par le M23 en novembre 2012, malgré la présence de la MONUSCO, constitua un choc et une grave décrédibilisation pour l'ONU (Stearns, 2012).

La combinaison des offensives des FARDC appuyées par la Brigade d'intervention de la MONUSCO aboutit, en octobre-novembre 2013, à la défaite militaire du M23. Le 5 novembre 2013, le mouvement annonça la fin de sa rébellion (Vircoulon, 2013). Le M23 n'était alors plus actif sur le sol congolais.

Par ailleurs, l'arrivée au pouvoir de Félix Tshisekedi en 2019 n'empêcha pas une dégradation progressive des relations avec Kigali. Cette méfiance réciproque, couplée à une fragmentation des coalitions régionales et à une moindre attention internationale, créa un terreau favorable à la résurgence du M23 en novembre 2021 (Résolution 2098 sur la situation en République Démocratique du Congo, 2013). Dès 2022, les combats s'intensifièrent. Fin janvier 2025, le M23 s'empara de Goma, puis de Bukavu en février 2025. Cette avancée, qui isola les FARDC, marqua un tournant stratégique (Vircoulon, 2013).

Depuis sa réapparition, le M23 opère avec l'aide directe des Forces Rwandaises de Défense (RDF). L'Alliance Fleuve Congo (AFC), dirigée par Corneille Nangaa, est un mouvement politico-militaire né au Kenya en 2023. Il travaille en coalition avec le M23 et partage des objectifs similaires de contrôle territorial et d'influence politique dans l'Est de la RDC (Rolley, 2013). Les noms et fonctions des membres de l'administration de l'AFC/M23 incluent : Corneille Nangaa Yobeluo (coordonnateur politique), Bertrand Bisimwa (coordonnateur adjoint), Freddy Kaniki (coordonnateur adjoint chargé de l'économie et des

finances), Lawrence Kanyuka (chef de la communication), et M^{me} Mukadisi Hélène (bourgmestre de la Commune de Goma) (Balingene Kahombo, 2025).

1.2. Architecture de la gouvernance occupante

Créée par l'Ordonnance-loi n°88-170 du 15 novembre 1988, Goma est aujourd'hui le centre de la zone occupée par l'AFC/M23. Elle garde sa subdivision en Communes, elles-mêmes divisées toujours en quartiers, puis en avenues et cellules (International Crisis Group, 2025). Les dirigeants de l'AFC/M23, installés dans la Ville, ont mis en place de nouvelles autorités politico-administratives : un Gouverneur et deux Vice-gouverneurs (l'un chargé des questions politiques et juridiques, l'autre des questions financières), un Maire de Ville et ses adjoints ainsi que deux Bourgmestres qui travaillent en collaboration avec les chefs de quartiers, chefs d'avenues et chefs de bloc, dont la plupart ont été reconduits par les nouvelles autorités. Ces fonctionnaires de l'Etat continuent d'être pris ne charge par Kinshasa.

Dès ses débuts, le M23 s'est signalé par une intense politique de communication et une sophistication technologique avec un recours aux médias sociaux (Facebook, Twitter, sites web, blogs, etc.) (International Crisis Group, 2025). Le M23 a développé un discours de légitimation fondé sur une volonté de dialogue et sur la dénonciation de la mauvaise gouvernance des autorités actuelles (Balingene Kahombo, 2025). Cette politique de communication va de pair avec la politisation d'un mouvement armé. Le M23 a formulé son programme politique allant de la réforme de l'administration à la réconciliation nationale en passant par la lutte contre la corruption (Poidevin, 2025).

1.3. La gestion administrative et sécuritaire de la Ville de Goma sous l'AFC/M23

Selon les informations recueillies auprès des enquêtés et recoupées par notre expertise, déjà à trois semaines de la prise de la Ville de Goma (janvier 2025), l'architecture de l'État congolais dans sa partie orientale s'est effondrée. Toutes les autorités locales et provinciales ont été immédiatement remplacées. Le tableau suivant peut illustrer ce changement.

Tableau 1., Les autorités politico administratives de l'AFC/M23 en avril 2026

ENTITÉ	POSTE	NOMS DES AUTORITÉS
Province	Gouverneur	BAHATI MUSANGA Erasto
	Vice-gouverneur chargé des questions politiques, administratives et juridiques	MANZI NGARAMBE Willy
	Vice-gouverneur chargé des questions économiques, financières et du développement	AMANI BAHATI Shaddrak
	Directeur cabinet du Gouverneur	NZANZAMAHORO TEGERA Vincent
Ville	Maire de la Ville de Goma	KISUBA NGABO Désiré
	Maire adjoint de la ville de Goma	NSHIMIYIMANA Juvenal
Commune	Bourgmestre de la Commune de Goma	MUSADISI NIRAGIRE Hélène
	Bourgmestre Adjoint de la Commune de Goma	KATEMBO ISEVISYA Abraham
	Bourgmestre de la Commune de Karisimbi	ABDOUL BIKULU Crispin
Quartier	Chef de Quartier Himbi	DEDESI MITIMA Jean de Dieu
	Chef de Quartier Mapenzi	FANTA SADIKI Bello
	Chef de Quartier Lac Vert	MWAKA KUBUYA Jean
	Chef de Quartier Kyeshero 1	NAMUNGANGAN RAHABU Françoise
	Chef de Quartier Kyeshero 2	ISHARA NZABANITA Emmanuel
	Chef de Quartier Les volcans	AKIZA RWABAHENDA
	Chef de Quartier Katindo	HABUMUNGO KADAKALA Désiré
	Chef de Quartier Mikeno	KAMBALE SIHULIKYOLO Théophile
	Chef de Quartier Mabanga-Sud	NZADI VIKAYILWIRA
	Chef de Quartier Mabanga-Nord	BILINGI MASANDI Annie
	Chef de Quartier Katoyi	BUSHU BULENDA Georges
	Chef de Quartier Kasika	BAHANI MUCHINYA Sarah
	Chef de Quartier Majengo	HABAWENZE MALIRO Germain
	Chef de Quartier Mugunga	NZOLOKO ABIBA Claude
	Chef de Quartier Ndosho	BAHATI LUGERE Jackson
	Chef de Quartier Kahembe	GABIKIRE MAGURU Ibrahim
	Chef de Quartier Murara	MASINI SINDANO Serge
	Chef de Quartier Bujovu	BAHEMUKE Célestin
	Chef de Quartier Virunga	BUSANGA LUUTU Emile
	Chef de Quartier Adjoint Himbi	KANAME Daniel François

ENTITÉ	POSTE	NOMS DES AUTORITÉS
	Chef de Quartier Adjoint Mapenzi	MUKUBWA RWICHA Jean de Dieu
	Chef de Quartier Adjoint Lac Vert	TSHOMBA Nicolas
	Chef de Quartier Adjoint Kyeshero 1	RUTAGARAMBA RUNGO Etienne
	Chef de Quartier Adjoint Kyeshero 2	ZABIKA ZIRIRANE Jonathan
	Chef de Quartier Adjoint Les volcans	GRACE FAIDA Grady
	Chef de Quartier Adjoint Katindo	HATEGEKIMANA KABAJE Jérémie
	Chef de Quartier Adjoint Mikenno	SAFARI SAMBIRI Joseph
	Chef de Quartier Adjoint Mabanga-Sud	MATABARO MASTAKI Justin
	Chef de Quartier Adjoint Mabanga-Nord	MUHAMED BATALINGANE Lucien
	Chef de Quartier Adjoint Katoyi	ANIFA KAVIRA Mwenge
	Chef de Quartier Adjoint Kasika	OBEDI RWABIKA Léonce
	Chef de Quartier Adjoint Majengo	KAVANDA BALINDA
	Chef de Quartier Adjoint Mugunga	BALUME NYERENGE Nicodème
	Chef de Quartier Adjoint Ndosho	SADIKI RUNIHA Benjamin
	Chef de Quartier Adjoint Kahembe	MUMBERE KAVATIRWAKE Michel
	Chef de Quartier Adjoint Murara	MUKEYINA Brigitte
	Chef de Quartier Adjoint Bujovu	GAFURURA GITSITSI Blaise
	Chef de Quartier Adjoint Virunga	SHAKO TCHOMBA Souverain

Source : Nos enquêtes de mars-avril 2026, en Ville de Goma.

Ce tableau montre le changement de tous les animateurs de la Ville de Goma, du Gouverneur aux Chefs de Quartiers. Même les autres services et entreprises de l'État en Ville de Goma ont vu tous les agents être remplacés par de nouveaux proches du mouvement (Notable de la Ville, communication personnelle, 17 mars 2026). La prise de Goma par le M23 appuyé par l'armée rwandaise s'apparente à une opération de mainmise du Rwanda sur la région des Grands Lacs (Serwat, 2025). Les renforts de l'armée rwandaise et la fourniture de matériel militaire de pointe lui ont

rapidement permis de s'imposer comme le principal groupe armé de la région. En 2024, le nombre de militaires rwandais aurait même dépassé celui de combattants du M23 (Rapport des experts de l'ONU, 2024).

À l'instar des autres groupes armés, le M23 mène une stratégie fondée sur une alternance de coups de force et d'appels à la négociation. Outre la mise en coupe réglée de la zone de Rutshuru, ce mouvement s'est livré à de nombreuses exactions contre les populations civiles récalcitrantes (Kilomba Sumaili, 2015). Le M23 n'a pas bénéficié d'un accueil favorable au sein de la population dans toutes les zones qu'il occupe. Un sentiment anti-M23 s'est développé, favorisant un « éveil patriotique » concrétisé par l'apparition des miliciens «Wazalendo» (Kazadi Mwin Kasheb, 2026).

La genèse et la mise en place de l'occupation de Goma par l'AFC/M23 révèlent un processus complexe où le soutien militaire extérieur (RDF) a joué un rôle déterminant dans la prise rapide de la Ville. L'occupant a su rapidement instaurer une administration hybride, cooptant des agents de l'État défaillant tout en mettant en place une communication politique sophistiquée et multidimensionnelle alliant contrôle de l'information, mise en scène politique et guerre numérique pour légitimer son autorité.

Cependant, cette installation ne s'est pas faite sans tensions : la gestion sécuritaire répressive et la résistance latente des populations, incarnée par le mouvement Wazalendo, montrent les limites de l'acceptation sociale de l'occupation. Cette section a posé les jalons institutionnels et sécuritaires de l'occupation dont les effets sur l'économie et sur la société font l'objet majeur du développement suivant.

2. L'économie de la population de Goma sous tutelle

L'économie de Goma, historiquement dynamique grâce à sa position de hub commercial régional, a été profondément transformée par l'occupation. Cette section analyse les mécanismes de désarticulation des structures économiques formelles, la mise en place d'une fiscalité parallèle par l'occupant, la recomposition des filières commerciales au profit du Rwanda, et les mutations du secteur foncier. L'objectif est de montrer comment l'occupation a non seulement fragilisé l'économie locale, mais a également servi à ancrer un système économique extractif au service des intérêts de l'autorité occupante.

2.1. La désarticulation de la structure économique sous l'AFC/M23

La Ville de Goma est un *hub* commercial entretenant des échanges avec les pays voisins et les autres provinces de la RDC. Son économie repose davantage sur le secteur informel que formel. Les infrastructures économiques comprennent le transport terrestre, le transport lacustre (port de la SNCC), le transport aérien (aéroport international), les réseaux de communication et les institutions financières. La ville de Goma fait partie des principaux corridors de sortie des minéraux tel que témoigné dans la carte N°2 suivante :

Figure 2., Principaux corridors de sortie des minéraux



Source : Pierre Jacquemot, *Les conflits dans l'est de la République démocratique du Congo : Voisins cupides, groupes armés et prédation minière*, Ed. Fondation Jean-Jaurès, Paris, 2025, p.17.

La figure ci-haut illustre les principaux corridors de sortie des minerais de la RDC vers les marchés internationaux. Elle montre que l'enjeu des négociations ne joue pas seulement sur le terrain militaire, mais aussi sur le contrôle des routes d'exportation des ressources.

Les grandes conséquences des conflits armés sont aussi d'ordre économique : destruction des infrastructures de base, paupérisation des populations, baisse du niveau des revenus (Vircoulon, 2013). Les administrations et les entreprises privées (banques) ont été pillées. Le M23 a porté une attention particulière à la mise en œuvre de son propre système fiscal dans la zone sous son emprise. La taxe d'assainissement destiné aux ménages initialement fixée à 5 dollars américains par mois, elle a été rapidement à 2 dollars américains, amendes et taxes liées au « Salongo » (Travail forcé) réalisés chaque samedi, sous peine de d'une amende de 5 000 francs congolais pour les individus et 200 000 francs congolais pour

les écoles. La taxes sur les entreprises et commerçants allant jusqu'à 20% de la marchandise. La taxe journalière de marché fixé à 500 francs congolais. Les mpôts sur les entreprises et ONG. La taxes sur l'exploitation minière la principale source de revenus. Taxes douanières et frontalières. La taxe sur les services et autres activité. La taxes en fonction de la catégorie de véhicules, etc. (Vircoulon, 2013).

L'économie gomatracienne⁴ sous occupation a subi une double transformation : d'une part, une désarticulation des structures formelles au profit d'une économie informelle et prédatrice contrôlée par l'occupant ; d'autre part, une régionalisation accrue des échanges, notamment avec le Rwanda, qui capte désormais une part importante des ressources minières locales. La fiscalité parallèle mise en place par l'AFC/M23, couplée au contrôle des axes commerciaux et des sites miniers, constitue à la fois un mode de financement de la rébellion.

Avec l'entrée en Ville de Goma par l'AFC/M23, plusieurs activités économiques ont été affectées. Cela a entraîné la fermeture de plusieurs structures, dont voici une illustration.

Tableau 2., Les structures fermées ou en faillite à l'arrivée de l'AFC/M23 en janvier 2026

SECTEUR	STRUCTURE
Aéroportuaire	Aéroport de Goma
Bancaire	La Direction Provinciale de la BCC, toutes les Banques commerciales (Raw Bank, TMB, BCDC, AFRILAD, etc.), quelques coopératives et institutions de microfinance (Mecreco, Baraka, Semence, etc.)
Minier	C.J.X M Minerals, NBB et Frères, Congo Ressources Mining, CDMC, Kivu Mineral Ressources, SAKIMA
Commercial	Plusieurs boutiques, magasins, entreprise d'hydrocarbure et supermarchés
Agroalimentaire	Entreprise de miel GRECOM
Gestion des déchets	Plus de 20 sociétés
Hôtelier	Nombreux Hôtels
Gardiennage	Plus de 85 sociétés

Source : Nos enquêtes de mars-avril 2026 en Ville de Goma.

⁴ Qualificatif qui a trait à la Ville de Goma.

De ce tableau il faut retenir que la situation socio-économique de la Ville de Goma est dramatique depuis son occupation par les Rebelles. Cette situation plonge la population dans un désespoir qui ne dit son nom et personne ne sait en quand la fin de la tragédie.

2.2.La fiscalité de l'occupation

La fiscalité de l'occupation se caractérise par de nouveaux impôts, la traçabilité minière et le contrôle des points d'entrée (frontière et lac). Les sources de soutien du M23 sont diverses : taxes de transit aux barrières routières et postes frontaliers, impôts sur les activités des entreprises et sur les ménages, impôts sur l'agriculture, travail forcé (Nantulya, 2025)⁵, exploitation illégale des ressources naturelles (Nantulya, 2025).

Le contrôle des routes constitue un enjeu stratégique pour le financement des groupes armés. En octobre 2022, le M23 a occupé des postes frontières comme Kitagoma et Bunagana. Le groupe d'experts de l'ONU estimait en 2022 que le groupe continuait de gagner environ 27 000 USD par mois grâce aux taxes de transit imposées aux piétons traversant la frontière avec des marchandises (Jacquemot, 2025a).

2.3.Recomposition des filières commerciales

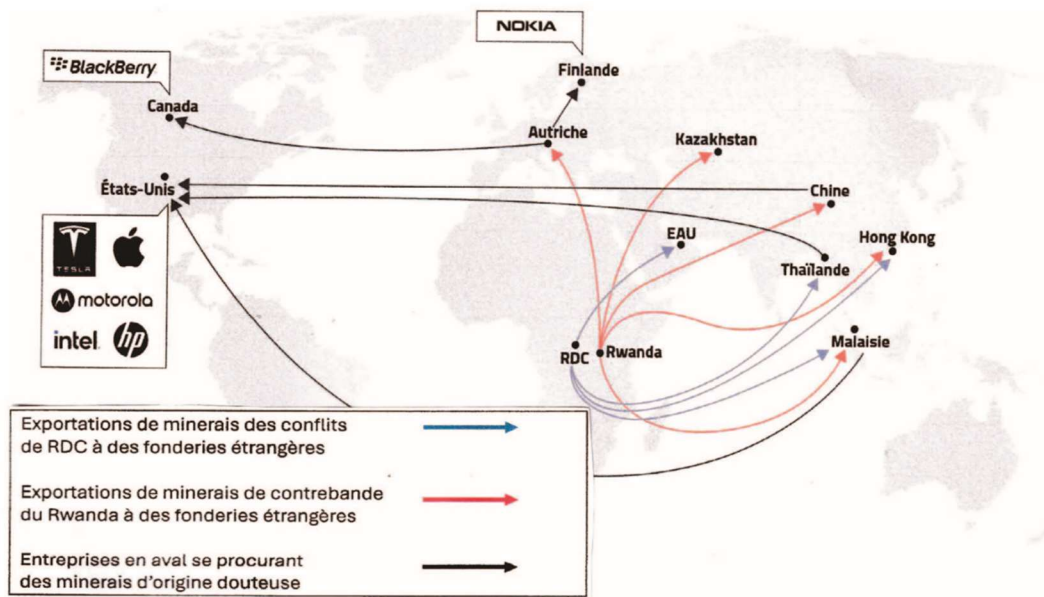
Avec l'occupation de Goma, on constate un déclin du corridor vers l'ouest et un essor des échanges avec le Rwanda et le lac Kivu. Le conflit a gravement affecté les principales routes d'entrée dans la ville, les rendant impraticables (Granvaud, 2025). Les bénéfices dégagés de l'exploitation et du commerce frauduleux des minerais permettent aux belligérants d'acquérir des armements. L'exploitation anarchique des ressources minières est un facteur aggravant des conflits (Human Rights Watch, 2013).

En fin avril 2024, toute la zone minière de Masisi est passée sous le contrôle du M23. Il s'agit de la cité minière de Rubaya et ses environs constitués des groupements de Kibabi et Kitanda ; les localités Katale, Ngungu et Kinigi ; et les villages Mumba, Kanyaru et Nyambisi. Le M23 établit une surveillance du transport des minerais. Chaque cargaison est

⁵ En cas de non-participation, paiement des amendes exorbitantes allant de 100 000 à 500 000 FC.

taxée, permettant au mouvement de se financer. La filière est totalement « rwandaïsée », alimentant directement les fonderies de Kigali où les minerais sont « blanchis » avant leur exportation (L'Association pour le Développement des Initiatives Paysannes (ASSODIP) et al., 2024). Selon les statistiques, le Rwanda a exporté, entre 2014 et 2023, 2 000 tonnes de coltan, alors que le pays ne dispose pas de gisements significatifs (Mushamuka Chiza, 2013). Les statistiques d'exportation de coltan du Rwanda entre 2023 et avril 2026 montrent une augmentation spectaculaire qui se présente comme suit : 2023 : 2070 tonnes de coltan exportés, augmentation sans précédent de 50% entre 2022 et 2023 ; 2024 : 20909 tonnes d'exportation, en hausse de 52% par rapport à 2023 ; 2025 : les exportations ont bondi de 213% par rapport à l'année 2024 atteignant 3264 tonnes sur l'ensemble de l'année et 2026 jusqu'à avril l'exportation rwandaïse de tantale ont quadruplé au premier semestre (Rapport Global Witness, Juin 2026). La figure 03 présente les filières d'approvisionnement international des minerais T3 d'origine douteuse et blanchis par le biais d'ITSCi.

Figure 3. Filières d'approvisionnement internationales de minerais 3T d'origine douteuse et blanchis par le biais d'ITSCi



Source : Global Witness, 2022.

La figure démontre le mécanisme structuré de contrebande et de blanchiment qui aliment l'industrie électronique mondiale, tout en contournant les mécanismes de certification internationaux.

2.4. Les affaires foncières sous l'occupation de l'AFC/M23

Sous l'occupation de l'AFC/M23, les affaires foncières sont marquées par une administration parallèle qui cherche à contrôler les terres, des saisies arbitraires et des fraudes, ce qui a conduit le gouvernement à geler toutes les transactions dans les zones occupées via l'Ordonnance N°25/217 du 228 mai 2025. Cette mesure interdit la vente, l'enregistrement, les lotissements, et déclare nul tout acte passé avec l'administration rebelle (International Crisis Group, décembre 2025).

Le domaine foncier constitue un moteur ou un enjeu important de la guerre du M23. Les conflits fonciers, fréquents dans le Nord-Kivu, pèsent sur les relations intercommunautaires (Kasereka Siviri, 2023). Les premières évaluations multisectorielles indiquent que 40 % des retournés rencontrent des difficultés d'accès à leur terre, principalement liées à la présence des rebelles, à la destruction des habitations et à l'occupation des maisons et des champs (Vircoulon, 2013).

Enfin, la question foncière, déjà sensible, émerge comme une source majeure de tensions post-conflit. Ces recompositions du domaine foncier redéfinissent en profondeur les conditions de vie des habitants et leurs stratégies d'adaptation.

3. Les stratégies populaires de résilience

Face à l'effondrement de l'État et à l'instauration d'un ordre occupé, les populations de Goma développent des stratégies variées pour survivre et préserver leur dignité. Cette section explore les rapports ambivalents entre la société civile, les acteurs humanitaires et le pouvoir occupant, ainsi que les recompositions des solidarités communautaires face aux déplacements massifs. Elle met en lumière la manière dont les Gomatraciens naviguent entre collaboration contrainte, résistance passive et reconstruction de liens sociaux fragilisés.

3.1. La société civile et la mission de paix face au nouveau pouvoir : entre collaboration contrainte, négociation et résistance passive

L'occupation de Goma a créé un environnement où les atteintes aux droits humains sont devenues systématiques (L'Association pour le Développement des Initiatives Paysannes (ASSODIP) et al., 2024, p. 25-26). Dans ce contexte, deux acteurs centraux tentent de faire face : les organisations de la société civile congolaise et les opérations de maintien de la paix des Nations unies (MONUSCO) (L'Association pour le Développement des Initiatives Paysannes (ASSODIP) et al., 2024). Leur collaboration est devenue aussi bien indispensable que cruciale pour la protection des civils.

Cependant, cette synergie opère dans un espace politique extrêmement contraint. L'autorité de l'État congolais est devenue très marginalisée, car remplacée par une administration parallèle contrôlée par la rébellion (International Organization for Migration (IOM), 2024). La société civile, cible de répression, et les opérations de maintien de la paix, dont l'action est limitée par des contraintes d'ordre politique, administratif, diplomatique et sécuritaire (Jacquemot, 2025b), se retrouvent prises en tenaille entre l'ampleur des besoins humanitaires et leurs capacités d'action drastiquement réduites (Jacquemot, 2025b).

3.2. (Re) configuration des solidarités communautaires et gestion des déplacés

Il est évident que le stress est pratiquement devenu une réalité bien connue des Congolais, mais la situation à Goma dépasse le stress ordinaire. Il s'agit d'une forme particulière de traumatisme systématique et caractéristique des contextes de guerre ou d'occupation (Musila, 2016). À l'insécurité s'ajoute la facilité avec laquelle les vies ont été arrachées. Il reste difficile d'établir un bilan officiel des morts (Forum économique mondial, 2025). Dans ce contexte, les habitants adoptent des stratégies d'évitement : se cacher, dissimuler ses pensées, éviter tout contact téléphonique surveillé.

Outre les aspects psychopathologiques, l'occupation a également entraîné une pénurie de ressources essentielles. Les rapports sociaux en sont affectés, et le tissu social se trouve déstructuré (L'Association pour le Développement des Initiatives Paysannes (ASSODIP) et al., 2024). Les affrontements armés du début de l'année 2025 ont été d'une rare intensité.

Selon certaines sources, les pertes en vies humaines depuis l'offensive sur Goma se sont élevées à plus de 3 000 individus (Protection Cluster, 2025).

Par ailleurs, suite à la destruction des camps de déplacés ordonnée par les autorités de l'AFC/M23, la situation humanitaire des personnes déplacées est critique. Le Cluster CCCM a recensé 50 centres collectifs abritant encore des déplacés. Les conditions de vie y sont désespérées, caractérisées par un manque criant d'abris, d'eau potable, de nourriture et de soins de santé (Siegle, & Bekoe, 2017).

Pour cela, les stratégies de résilience déployées par les populations de Goma révèlent une société urbaine confrontée à l'effondrement de ses repères institutionnels et sécuritaires. La société civile, bien que contrainte à une collaboration prudente avec l'autorité occupante, tente de maintenir un espace de protection et de plaidoyer, tandis que la MONUSCO voit sa marge de manœuvre considérablement réduite.

Parallèlement, les solidarités communautaires, mises à rude épreuve par les déplacements massifs et la suspicion généralisée, se recomposent autour de logiques de survie immédiate. La gestion des déplacés, dans des conditions de promiscuité et de précarité extrêmes, constitue un défi humanitaire majeur et un révélateur des transformations sociales en cours. Ces dynamiques dessinent les contours d'une citoyenneté en suspens, où l'adaptation au quotidien ne fait pas totalement disparaître les formes discrètes de contestation. La situation de la Ville de Goma mérite plus d'attention de la part des autorités centrales que de celle de ses partenaires multidimensionnels.

Conclusion

L'occupation de Goma par l'AFC/M23, depuis janvier 2025, constitue un événement aussi bien majeur que malheureux dans la trajectoire conflictuelle de l'est de la République démocratique du Congo. L'analyse menée dans cet article, couvrant la période allant jusqu'en avril 2026, permet de confirmer les grandes lignes de notre hypothèse tout en révélant les nuances et les contradictions.

Premièrement et sans surprise, cette étude montre que l'AFC/M23 a effectivement mis en place une administration hybride originale. Celle-ci ne s'est pas substituée brutalement à l'appareil d'État ; elle l'a au contraire coopté en maintenant en poste une grande partie des agents techniques (chefs de quartiers, agents de santé, enseignants) tout en superposant une

structure de commandement politique et sécuritaire issue de la coalition rebelle. Cette gouvernance, qui allie pragmatisme administratif et contrôle sécuritaire strict, s'appuie sur une fiscalité parallèle systématique (taxes sur les commerces, les véhicules, les passages frontaliers) qui constitue à la fois une source de financement pour l'occupant et un instrument de normalisation de son autorité aux yeux des populations.

Deuxièmement, l'économie gomatracienne a subi une recomposition profonde, passant d'un hub régional relativement diversifié à un espace largement informalisé et régionalisé au profit du Rwanda. La fermeture des banques, le pillage des infrastructures et la marginalisation des grandes entreprises liées à l'ancien régime ont cédé la place à une économie de la débrouille où le contrôle des axes routiers, du port lacustre et des frontières est devenu central. La rwandisation des filières minières, avec l'instauration de taxes sur le coltan et la cassitérite acheminés vers le Rwanda, illustre parfaitement cette transformation où l'occupation sert également d'instrument d'intégration économique régionale asymétrique.

Troisièmement, les populations civiles ne sont pas restées passives face à ces bouleversements. Leurs stratégies de résilience oscillent entre une « normalisation pragmatique » de l'occupation — pour assurer leur survie quotidienne — et des formes de résistance discrète, qu'il s'agisse de non-participation aux travaux forcés (*salongo*), de contournement des taxes, ou de soutien latent aux groupes armés résiduels (*Wazalendo*). La société civile et la MONUSCO, bien que fragilisées et contraintes à une collaboration prudente avec l'autorité occupante, tentent de maintenir un espace de protection, mais leurs actions se réduisent souvent à un service minimum face à une crise humanitaire d'ampleur.

L'apport de cette recherche est multiple. Sur le plan théorique, elle renouvelle les approches sur la gouvernance des espaces contestés en montrant comment un groupe armé peut s'inscrire dans la durée en combinant coercition, cooptation et production d'une certaine forme d'ordre administratif. Elle contribue également à la sociologie des occupations urbaines en contexte de guerre. Sur le plan empirique, elle offre un matériau rare sur une métropole frontalière en situation d'effondrement institutionnel. Enfin, ses conclusions opérationnelles intéressent les acteurs humanitaires et les décideurs politiques confrontés à la perspective d'un retour de l'État ou d'un processus de paix.

L'avenir de Goma reste incertain. Si la pérennité de l'occupation semble, à l'heure actuelle, solidement établie, plusieurs facteurs pourraient

en modifier l'équilibre : l'évolution des rapports de force militaires sur le terrain, la pression diplomatique internationale, et surtout la capacité des autorités occupantes à répondre aux besoins fondamentaux des populations tout en gérant les tensions foncières et identitaires sous-jacentes. Les dynamiques de résilience observées aujourd'hui pourraient, à terme, se muer en ressentiment durable si l'occupation ne parvenait pas à offrir une perspective de stabilité et de développement minimum. Dans tous les cas, Goma demeure un laboratoire à ciel ouvert des transformations politiques, économiques et sociales que peuvent engendrer les occupations prolongées en milieu urbain.

Bibliographie

- AVSI. (2025). Rapport d'évaluation rapide multisectorielle. Dans les Territoires de Masisi, Nyiragongo et Rutshuru, Zones de Santé de Kirotshe, Nyiragongo, Rutshuru et Rwanguba. (p. 30). Fondation AVSI.
- Baguhe Binyenye, E. (2018). Analyse de l'efficacité des actions de l'ONG mercy corps dans la Ville de Goma-DRC [ISIG-Goma]. https://www.memoireonline.com/01/19/10493/m_Analyse-de-l-efficacite-des-actions-de-long-mercy-corps-dans-la-ville-de-Goma-drc3.html
- Balingene Kahombo. (2025). La deuxième guerre du M23 : Diagnostic, escalade militaire et perspectives de paix en République Démocratique du Congo. African Security Sector Network (ASSN).
- Boege, Volker, Anne Brown, Kevin Clements, et Anna Nolan. « On Hybrid Political Orders and Emerging States: What is Failing – States in the Global South or Research and Politics in the West? », in *Building Peace in the Absence of States: Challenging the Discourse on State Failure*, édité par Martina Fischer et Beatrix Schmelzle. Berghof Handbook Dialogue Series No. 8. Berlin : Berghof Foundation, 2009.
- Devin, G. (2016). Méthodes de recherche en relations internationales. Presses de Sciences Po.
- Forum économique mondial. (2025, août 29). Investir dans les minéraux critiques d'Afrique australe : Un impératif mondial pour la transition énergétique [Lettre]. <https://www.weforum.org/press/2025/08/investing-in-southern-africa-s-critical-minerals-a-global-imperative-for-the-energy-transition/>

- Granvaud, R. (2025). Prise de Goma par le M23, et après ? - Contretemps. Billets d'Afrique, (345). <https://www.contretemps.eu/rdc-goma-m23-rwanda-guerre/>
- Human Rights Watch. (2013). Des crimes de guerre ont été perpétrés par le M23 et par l'armée congolaise—Democratic Republic of the Congo | ReliefWeb. <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/des-crimes-de-guerre-ont-%C3%A9t%C3%A9-perp%C3%A9tr%C3%A9s-par-le-m23-et-par-larm%C3%A9e>
- International Crisis Group. (2025). L'offensive du M23 : L'introuvable paix dans les Grands Lacs (Rapport Afrique N°320). <https://www.crisisgroup.org/fr/rpt/africa/democratic-republic-congo-rwanda/320-m23-offensive-elusive-peace-great-lakes>
- International Organization for Migration (IOM). (2024). RDC-Nord Kivu : Évaluation Rapide de Crise M23 (12 Juillet 2024). International Organization for Migration (IOM).
- Jacquemot, P. (2025a). Est de la RD Congo convoitises des voisins, groupes armés et prédation minière. Fondation Jean Jaurès.
- Jacquemot, P. (2025b). Les conflits dans l'est de la République démocratique du Congo. Voisins cupides, groupes armés et prédation minière [Report, Fondation Jean Jaurès]. <https://hal.science/hal-05029158>
- Kasereka Siviri, N. (2023). Problématique sécuritaire et sous-développement au Nord-Kivu. Parcours et Initiatives : Revue interdisciplinaire du Graben (PIRIG), 14(23), 195-222. <https://doi.org/10.57988/crig-2394>
- Kazadi Mwin Kasheb, M. (2015). L'impact de pacte Bokuhe ou Bongembe sur les relations entre les peuples Boyela et Koka dans le territoire d'Ikela en République Démocratique du Congo : Un essai d'anthropologie des relations internationales africaines traditionnelles. Mwalimu Wetu, (Spécial).
- Kazadi Mwin Kasheb, M. (2026). Opérations de maintien de la paix des Nations Unies à l'épreuve de l'illégitimité en République démocratique du Congo : Etude de cas de la ville de Goma [Mémoire de Master complémentaire]. Université de Goma.
- Kilomba Sumaili, A. (2015). La CIRGL et le règlement des différends dans la région des Grands lacs : Cas de la rébellion du M23. <https://doi.org/10.7202/1067899ar>
- Kwete, G. M., Wetoto, M. wa D., Mondondo, C. M., & Makengo, A. M. (2026). Apport des combattants Wazalendo aux cotes des FARDC pour le rétablissement de la paix à l'Est de la République Démocratique du Congo. Revue Congolaise des Sciences et

- Technologies, 5(1), 122-132.
<https://doi.org/10.59228/rcst.026.v5.i1.227>
- L'Association pour le Développement des Initiatives Paysannes (ASSODIP), Le Danish Institute for International Studies (DIIS), & L'International Peace Information Service (IPIS). (2024). Le M23 « version 2 » : Enjeux, motivations, perceptions et impacts locaux—IPIS. <https://ipisresearch.be/fr/publication/le-m23-version-2-enjeux-motivations-perceptions-et-impacts-locaux/>
- Mathys, Gillian. *Fractured Pasts in Lake Kivu's Borderlands: Conflicts, Connections and Mobility in Central Africa*. Cambridge : Cambridge University Press, 2025.
- Matumba Mipanga, M. (2018). Paradoxe du Rayonnement de la diplomatie congolaise en Afrique Centrale de 1965 à 2018. Université de Kisangani.
- Mesa, H., & Lucien, R. K. (2025, avril 22). Dans l'est de la RDC, occupé par les rebelles du M23, une population traumatisée. The Conversation. <https://doi.org/10.64628/AAK.6kkqjvdhv>
- Mulume-Oderhwa, Kaganda, Nene Morisho, et Martin Doeverspeck. Processus d'institutionnalisation des territoires sous l'AFC/M23 à Goma - Est de la République Démocratique du Congo : Comprendre la gouvernance, les perceptions et la légitimation symbolique d'un Etat de facto. Goma : Pole Institute, 2026.
- Mushamuka Chiza, R. (2013). Analyse des déterminants de la diversification des produits dans les IMF de la ville de Goma [Mémoire de Licence, ISIG-Goma]. <https://www.memoireonline.com/11/19/11223/Analyse-des-determinants-de-la-diversification-des-produits-dans-les-IMF-de-la-ville-de-Goma.html>
- Musila, C. (2016). Impact de l'immixtion politico-militaire sur la certification des minerais en RDC. Ifri. <https://www.ifri.org/fr/notes/impact-de-limmixtion-politico-militaire-sur-la-certification-des-minerais-en-rdc>
- Nantulya, P. (2025). Risque de conflit régional suite à la chute de Goma et à l'offensive du M23 en RDC. Centre d'études stratégiques de l'Afrique.
- Otemikongo Mandefu Yahisule, J. (2025). Guerre des méthodes en sciences sociales. L'Harmattan.
- Poidevin, O. L. (2025, février 24). Fighting in Congo has killed 7,000 since January, DRC prime minister says. Reuters. <https://www.reuters.com/world/africa/7000-killed-since-january-fighting-drc-says-congo-prime-minister-2025-02-24/>

- Portier, D. (1984). Quelques éléments d'une méthodologie juridique scientifique. R.D.U.S.
- Protection Cluster. (2025). République démocratique du Congo : Analyse de Protection - Mise à jour sur la situation de protection au Nord et Sud Kivu : Déstabilisation nationale et régionale suite à l'extension de la zone d'occupation de l'AFC/M23 (mars 2025) - Democratic Republic of the Congo. <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/republique-democratique-du-congo-analyse-de-protection-mise-jour-sur-la-situation-de-protection-au-nord-et-sud-kivu-destabilisation-nationale-et-regionale-suite-lextension-de-la-zone-doccupation-de-lafc-m23-mars-2025>
- Radio Okapi. (2010, septembre 30). Nord-Kivu : Les soldats issus du CNDP refusent la permutation. Radio Okapi. <https://www.radiookapi.net/actualite/2010/09/30/nord-kivu-les-soldats-issus-du-cndp-refusent-la-permutation>
- Résolution 2098 sur la situation en République démocratique du Congo (RDC), No. 28/3/2013 (2013). https://docs.google.com/file/u/0/d/0B7uQ2UPRuthH_WEowNnBWNmZrY00/edit?pli=1&usp=embed_facebook
- Rolley, S. (2013, novembre 5). RDC : Le M23 met un terme à sa rébellion dans l'est du pays. RFI. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/5min/20131105-le-gouvernement-congolais-annonce-une-victoire-totale-le-m23>
- Serwat, L. (2025). Alors que les rebelles du M23 prennent le contrôle de l'est du Congo, l'État islamique exploite le chaos. ACLED.
- Siegle, J., & Bekoe, D. (2017, février 2). Le rôle de la société civile dans la prévention de l'instabilité en RDC. Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique. <https://africacenter.org/fr/spotlight/le-role-de-la-societe-civile-dans-la-prevention-de-linstabilite-en-rdc/>
- Stearns, J. (2012). Du CNDP au M23. Évolution d'un mouvement armé dans l'est du Congo. Institut de la vallée du rift. <https://riftvalley.net/publication/du-cndp-au-m23/>
- Verhaegen, B. (1974). Histoire immédiate et engagement politique. Cahiers Zaïrois d'études politiques et sociales, (3).
- Vircoulon, T. (2013). Le M23 : Menace locale, problème régional et dilemme international. L'Afrique des grands lacs. Annuaire 2012-2013.
- Vogel, Christoph N. Predigtstudien 2025/2026 – 2. Halbband. Fribourg-en-Brisgau : Herder Verlag GmbH, 2026.